# POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LA VALLEE DU TIR

# Seuil d'information et de recommandation

Scal Air

26/09/2016 màj à 18h30 Communiqué du:

Observations:

Lundi 26 septembre 2016 Termin

#### Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le secteur de la Vallée du Tir, de fortes concentrations en dioxyde de soufre sont mesurées depuis 16h00.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles (Alerte Orange), (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 16h15, avec une valeur de 326 µg/m³.

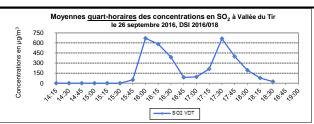
La valeur limite horaire pour le dioxyde de soufre (fixée à 350 microgrammes de SO2 par m3 d'air en moyenne sur une heure – [µg/m3]) a également été dépassée, avec une valeur de 422 µg/m3 en moyenne horaire à 16h30.

Mise à jour à 17h30 : les concentrations horaires en dioxyde de soufre sont repassées sous la barre du seuil d'information et de recommandations à 17h00 avec une valeur de 288 µg/m3. Le dépassement du seuil d'information est terminé mais les concentrations actuellement mesurées restent élevées et pourraient de nouveau dépasser le seuil d'information d'ici la fin de la journée.

Mise à jour à 18h00 : les concentrations en dioxyde de soufre actuellement mesurées à la Vallée du Tir connaissent une nouvelle hausse depuis 17h30. Un second dépassement du seuil d'information et de recommandation est en cours depuis 17h45 avec une valeur de 342 µg/m3.

Mise à jour à 18h30 : les concentrations en dioxyde de soufre sont redescendues à des valeurs moyennes puis faibles à partir de 18h00. Ce second dépassement du seuil d'information et de recommandations est maintenant terminé. D'autre(s) dépassement(s) de seuil(s) sont possible(s) durant la soirée et au cours de la nuit à la Vallée du Ti ou à Montravel.

Zones concernées	Vallée du Tir - quartier situé à l'Est de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	> 326 µg/m³ à 16h15 > 342 µg/m3 à 17h45
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	> 288 μg/m3 à 17h00 > 173 μg/m3 à 18h30
Nb de dépassement(s) règlementaire(s) (sur 1 h)	2
Maximum horaire (concentration - heure)	432 μg/m³ à 16h45
Moyenne journalière	/





# Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, des vents moyens à forts, de 13 à 17 kt et 29 kt en rafale, de secteurs ouest à ouest/nord-ouest, sont observés depuis 14h00.

Ces directions de vents, favorisent une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de la Vallée du Tir.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS).

Mise à jour à 17h30: les vents stables et soutenus, de 18 à 28 kt en rafale et de secteurs ouest/nord-ouest à nord-ouest sont observés depuis 17h00.

Mise à jour à 18h00 : des vents toujours stables de secteurs ouest/nord-ouest à nord-ouest sont observés depuis 17h30.

Mise à jour à 18h30 : les vents moyens à forts sont orientés selon des secteurs ouest à ouest/nord-ouest depuis 18h00. Ces conditions de vents favorisent majoritairement a dispersion du panache industriel de Doniambo vers le secteur de Montagne Coupée.

Pour mémoire, <u>le **seuil d'information et recommandation** p</u>our le SO<sub>2</sub> est de <u>300 µg/m³ en moyenne horaire</u>

l correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

# Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui orésenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

ll est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

# Le SO2 en bref:

e dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques. A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd

ntenant du soufre

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure